

Semaine/Week
11.12 — 16.12



Staff Association

SALAIRES / SALARIES 1968

Nous vous rappelons que plus de 800 personnes ont voté le 29 novembre la résolution suivante :

Le personnel du CERN, réuni en Assemblée Générale Extraordinaire le 29 novembre 1967,

- CONSTATE que selon l'indice des salaires du CERN, mis au point d'un commun accord en 1964 et fidèlement appliqué les 3 années précédentes, l'augmentation des salaires pour 1968 devrait être de 7,2 % ;
- AFFIRME qu'il n'y a pas de raison fondamentale de modifier l'application de cet indice ;
- DEPLORE que le Comité des Finances, en sa dernière session, ait décidé de proposer une augmentation de 5 % ;
- PRIE le Directeur Général de bien vouloir être son interprète auprès du Conseil, en demandant à celui-ci d'accorder au personnel l'augmentation résultant de l'application de l'indice ;
- DEMANDE au Directeur Général de solliciter du Président du Conseil une audience pour le Président de l'Association du Personnel ;
- DONNE mandat au Conseil de l'Association du Personnel pour décider de toute action à entreprendre par le personnel dans le cas où le Comité des Finances ne recommanderait pas l'application fidèle de l'indice ;
- ET ASSURE le Conseil de l'Association du Personnel de son soutien complet pour toute mesure proposée.

Le Conseil du Personnel décidera le 12 au soir, après la réunion du Comité des Finances, de l'action à entreprendre.

VENEZ NOMBREUX, SI L'ON VOUS CONVOQUE A UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

* *

The Staff Association Executive Committee wishes to remind you that at the Extraordinary General Assembly of November 29, 1967, more than 800 members adopted the following resolution :

The Extraordinary General Assembly of the Staff of CERN, meeting on November 29, 1967,

- HAVING NOTED that according to the CERN salary index, established by common agreement in 1964 and strictly applied for the last three years, the salary increase for 1968 should be 7,2 % ;
- AND MAINTAINING that there is no fundamental reason for any change in the application of this index ;
- DEPLORES the fact that the Finance Committee, at its last meeting, proposed to limit the increase to 5 % ;
- REQUESTS the Director-General to be its spokesman before the CERN Council in asking the latter to grant to the personnel the increase which would result from the application of the index ;
- FURTHER REQUESTS the Director-General to ask the President of the Council to give a hearing to the President of the Staff Association ;
- MANDATES the Council of the Staff Association to decide upon any further action to be taken by the Staff in the event that the Finance Committee does not recommend the strict application of the CERN index for 1968 ;
- AND ASSURES the Council of the Staff Association its full support for any such action.

The Staff Council will decide what further action is to be taken on November 12, 1967, after the meeting of the Finance Committee.

IF A SECOND EXTRAORDINARY GENERAL ASSEMBLY IS CONVENED, SHOW YOUR SOLIDARITY BY COMING IN GREAT

NUMBERS.

RAPPEL - QUESTIONNAIRE SUR LES OEUVRES SOCIALES

A ce jour, plus de 1.100 personnes ont déjà retourné leur questionnaire sur les Oeuvres Sociales au Secrétariat de l'Association.

Avez-vous renvoyé le vôtre ? ou l'avez-vous égaré ?

Des copies supplémentaires sont encore disponibles au Secrétariat. N'hésitez pas à en demander !

REMINDER - QUESTIONNAIRE ON WELFARE WORK

To date more than 1.100 persons have returned their questionnaire duly filled in to the Secretariat of the Staff Association.

Have you returned yours ? or have you mislaid it ?

Additional copies are still available at the Secretariat. Don't be afraid to ask for one.

Réservation Spectacles

Theatre Bookings

HORAIRE : LUNDI, de 8h. 30 à 12h. 30

MERCREDI et VENDREDI, de 8h. 30 à 12h. 30 et de 14h. à 17h.

<u>SALLES</u>	<u>DATES</u>	<u>SPECTACLES / CONCERTS</u>	<u>RESERVATIONS AU BUREAU DE LOCATION</u>
GRAND THEATRE	28 et 30 décembre	LA VEUVE JOYEUSE Opérette en 3 actes	Dès le lundi 11 décembre à 8h. 30
LA COMEDIE	30 et 31 décembre 3 janvier en soirée 1er janvier en matin.	L'HEURE EBLOUISSANTE, d'Anna Bonacci, avec Pauline CARTON, Corinne CODEREY et Jean BRUNO	Dernier délai : 13 décembre
THEATRE DE POCHE	jusqu'au 31 décembre	INTERMEZZO, de Giraudoux	Jusqu'au lundi pour la semaine d'après
CASINO-THEATRE	jusqu'au 23 décembre	LES PETITES TETES, de May Régnier et André Gillois	Jusqu'au lundi pour la semaine d'après
	du 27 au 31 décembre	PATATE, de Marcel Achard	Dernier délai : 18 décembre
VICTORIA-HALL	30 et 31 décembre	*CIRCUS-VARIETE, avec JEAN-CLAUDE PASCAL RICET BARRIER, ROBIN AND SHE, etc...	Dernier délai : 15 décembre
PALAIS DES EXPOSITION	du 17 au 21 janvier	*Ensemble de Chant et Danse de l'ARMEE SOVIETIQUE 180 exécutants, sous la Dir. du Colonel Boris A. Alexandrov	<u>AU PLUS VITE</u>

* Réduction

Memoranda

C E R N S H O P

Démonstration de machines à repasser (grand succès des Arts Ménagers) le

MARDI 12 DECEMBRE à 15 heures

Pour vos cadeaux de Noël, EAU DE COLOGNE et GARNITURES DE TOILETTE en stock.

Passez vos commandes de VIN et d'ARTICLES MENAGERS à temps... les délais de livraisons sont plus longs à cette époque de l'année.

POUR LES BRICOLEURS !! CARTES DE RABAIS pour tout genre de bois (rabais très très intéressants)

Information au
SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL
Tél. 3324

Dernier délai d'insertions:
Mercredi 17.30

Information to
STAFF ASSOCIATION SECRETARIAT
Tel. 3324

Deadline for insertions:
Wednesday 17.30

U N I C E F - EN SOUHAITANT DU BONHEUR, DONNEZ-EN !

Comme les années précédentes, les personnes intéressées peuvent se procurer des cartes de vœux UNICEF ainsi que des CALENDRIERS. Ces cartes et calendriers sont disponibles au Bureau de Location de l'Association.

I N T E R F O N

*VINS : Les commandes enregistrées ont dépassé environ 4 fois les prévisions les plus optimistes. Aussi nous sommes obligés de prendre des mesures d'urgence pour la livraison et distribution. Cette dernière sera repoussée à la semaine du 18 décembre. Vous serez tenus au courant.

C E R N C I N E M A C L U B

VENDREDI 8 DECEMBRE à 20h. 30 : UGETSU MONOGATARI. v.o. sous-titres en Anglais, traduction simultanée en Français. - AUDITORIUM CERN -

Une garderie d'enfants sera mise en service. Il sera perçu Fr 2.- par enfant.

GRAND THEATRE DE GENEVE

PICCOLO TEATRO DI MILANO - Ente Autonomo - Direzione : Paolo Grassi - Giorgio Strehler - 21° anno dell'Ente - stagione 1967/68. 13 DECEMBRE 1967 à 20h. 30 - ouverture des portes à 20 heures.

ARLECCHINO SERVITORE DI DUE PADRONI, commedia in tre atti di Carlo Goldoni
Regia di Giorgio Strehler.

Location exclusivement au Grand Théâtre depuis le mardi 5 décembre, de 10h. à 12h. 30 et de 15h. à 19h. PRIX DES PLACES : de Fr 6.- à 22.- téléphone : 25 62 60

Clubs

C L U B D E R U G B Y

Samedi 2 décembre 1967 l'équipe CERN a rencontré, sur le terrain d'Annemasse, l'équipe de l'I.O.S. La partie s'est terminée en notre faveur, par le score de 9 à 5.

1 essai non transformé en première mi-temps

2 essais " " en deuxième mi-temps, pour l'équipe CERN.

1 essai transformé en deuxième mi-temps, pour l'équipe de l'I.O.S.

Toutes les personnes intéressées par ce sport passionnant peuvent contacter Claude ROUILLER / FIN / 3437.

C L U B D E B O U L E S E T P E T A N Q U E

RESULTATS DES GRANDS CONCOURS INTERNES CERN

BOULES (doublettes)

1 - BUGADA - PERINETTI
2 - FERRAT - GAY

3 - MARTINOTY - GERLAND
4 - ROBIN - EMERY

PETANQUE (doublettes)

1 - BERTRUZZI - JACQUIN
2 - CHILL - MARINONI
3 - GEX - MONNARD
4 - BUGADA - FERRAT

5 - COMTE - MENAZZI
6 - DURAFFOUR - BENOIT
7 - BERNARDINI - PATRIZI
8 - GRENU - FOUGEROUSSE

Les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance. M. Carraz, Président, a remis les prix aux gagnants des derniers concours de la saison 1967, à l'occasion du vin d'honneur.

A l'année prochaine et merci à tous !!

RESULTATS DES CONCOURS POUR LES NON-QUALIFIES

1 - JAMBON - ABIZANDO
2 - CARRAZ - DURMELAT
3 - JACOLIN - DIVORNE

4 - MARTINI - VINZIA
5 - MAZURIER - CHENEVAL
6 - GRENU - FOUGEROUSSE

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites et qui désirent participer au banquet du Club, sont priées de s'adresser à M. DURMELAT. La cotisation 1967 sera remboursée à tous les inscrits présents au banquet.